

LES OURS DE VILLARD



11 & 12 MAI



TOURNAMENT

8 ÉQUIPES

PLEINE GLACE

SOIRÉE MONTAGNARDE

RÈGLEMENT ET PRÉSENTATION

- Les équipes doivent être composées au minimum de 15 joueurs + 1 gardien et au maximum de 20 joueurs + 2 gardiens.
- Les participants devront être nés en 2013, 2014 et 2015 (surclassés). Ils doivent être licenciés auprès de leur fédération. Les licences devront être communiquées aux organisateurs du tournoi en amont.
- Inscription de l'équipe validée à réception du chèque de 280€ de frais d'inscription. Les frais de repas seront à solder trois semaines avant le début du tournoi. Date limite d'inscription : fin janvier.
Paiement par chèque à l'ordre de « Les supporters des Oursons » ou par virement bancaire.
- Le tournoi se déroule avec une phase de poule et une phase finale.
- Match : 2 périodes de 15 minutes sur grande glace avec arrêts de jeu (présence par ligne : 1 minute). 1min d'échauffement. Changement au buzzer.
- Mises en échec interdites. Système de pénalité classique : le joueur pénalisé ne rentrera pas à son prochain changement.
- Attribution des points : Victoire par période : 2 points
Match nul par période : 1 point
Victoire des 2 périodes cumulées : 1 point
- En cas d'égalité : séance de tirs au but en mort subite.
- En cas d'égalité phase finale : tirs au but en mort subite.
- En cas d'égalité après la première phase, les équipes seront départagées dans l'ordre suivant : résultats en confrontation direct, goal average, meilleure défense et équipe la moins pénalisée.
- Le temps de jeu des joueurs doit être équilibré. Un joueur ne pourra pas effectuer 2 présences consécutives.
- Les équipes participantes et les accompagnants s'engagent à adopter un comportement respectueux envers le personnel de la patinoire, les arbitres, les bénévoles et les installations.
- Les équipes s'engagent à être présentes lors de la remise des récompenses.
- Chaque équipe s'engage à respecter le présent règlement. L'organisateur se réserve le droit de le modifier pour le bon fonctionnement du tournoi.
- L'organisateur dégage toutes responsabilités relatives aux éventuelles disparitions ou vols de matériels dans l'enceinte sportive.

HÉBERGEMENT

LE CLUB EST EN PARTENARIAT AVEC DE NOMBREUSES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT. NOUS POURRONS VOUS METTRE EN RELATION AVEC CES DERNIÈRES AFIN DE FACILITER VOS RÉSERVATIONS.

HOTELS ET HÉBERGEURS



AGENCES PARTENAIRES



FRAIS D'INSCRIPTIONS

LES FRAIS D'INSCRIPTIONS AU TOURNOI S'ÉLÈVENT
À **280€ PAR ÉQUIPE**
À AJOUTER À CELA UNE FORMULE REPAS
(OBLIGATOIRE) ET UNE SOIRÉE MONTAGNARDE
(FACULTATIVE) :



SOIRÉE MONTAGNARDE
SPÉCIALITÉS, BAR, ET BONNE AMBIANCE
ADULTE : 18€ - ENFANT : 12€

Contact :

Responsable du Tournoi : Hugues CRUCHANDEAU - 06 61 78 95 32 - guiguiz_67@hotmail.com
Responsable Administratif : Anthony CARMINATI - 06 60 33 90 99 - carminati.anthony@neuf.fr



LE MOT DU CLUB



CHERS DIRIGEANTS, CHERS PARENTS,

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS INVITER À NOTRE TOURNOI INTERNATIONAL U9 DE FIN DE SAISON.

POUR FACILITER VOTRE VENUE, NOUS POURRONS VOUS METTRE EN RELATION AVEC NOS NOMBREUX PARTENAIRES SPÉCIALISÉS DANS L'HÉBERGEMENT.

AFIN DE RENDRE LE TOURNOI FESTIF, NOUS ORGANISERONS UNE SOIRÉE SUR LE THÈME DE LA MONTAGNE ET DU VERCORS LE SAMEDI SOIR. L'OCCASION DE SE RETROUVER ET DE PARTAGER UN REPAS ET UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ TOUS ENSEMBLE. PLUS DE PRÉCISIONS SUR CETTE SOIRÉE VOUS SERONT COMMUNIQUÉES LORS DE VOTRE PRISE DE CONTACT AVEC NOUS.

EN ATTENDANT DE VOUS ACCUEILLIR, NOUS RESTONS À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

LES OURS DE VILLARD-DE-LANS

LA SOIRÉE MONTAGNARDE

UN MOMENT CONVIVIAL ENTRE JOUEURS, PARENTS, STAFF ET VILLARDIENS AUTOUR DE DÉLICIES DU VERCORS. PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Contact :

Responsable du Tournoi : Hugues CRUCHANDEAU - 06 61 78 95 32 - guiguiz_67@hotmail.com
Responsable Administratif : Anthony CARMINATI - 06 60 33 90 99 - carminati.anthony@neuf.fr

